



La ligue Occitanie propose un nouveau cycle de formation d'Arbitre National au cours de la saison 2026/2027. **Les candidatures seront adressées dès que possible à :**

- Éric Fritsch (bazeillais@gmail.com), formateur AN (FO AN) ;
- Emmanuel Boll (emmanuel.boll@loctt.fr), responsable de la formation loctt ;

et au plus tard le **lundi 7 septembre 2026** avec les renseignements suivants :

- Nom, Prénom, n° de licence, email, n° téléphone.

S'il satisfait aux prérequis, le licencié sera informé en retour de la bonne réception par le FO AN de sa candidature à la formation AN 2026/2027.

1/ Prérequis :

- Être AR en activité depuis au moins 2 saisons ;
- **- Ne pas avoir cessé son activité pendant 2 années au plus ;**
- Être licencié compétition ;
- Coût d'inscription ligue à la formation : 250€.

À ce jour, la FFTT facture une formation d'Arbitre National 400€ par candidat qui sera prise en charge par la ligue. Il sera par conséquent demandé aux candidats de la disponibilité ainsi qu'une implication personnelle de tous les instants notamment dans l'étude des règlements.

2/ Étude des règlements fédéraux

L'échec à l'examen AN (partie QCM) est dû à 90% à une méconnaissance des règlements.

L'étude des règlements est indispensable :

- https://www.fftt.com/wp-content/uploads/2026/02/manuel_ar_25-26-1.pdf
- <https://loctt.fr/textes-officiels/>

C'est dans un 1er temps une implication personnelle nécessaire de votre part. De fait, il est fortement conseillé de vous préparer (revoir votre manuel AR ainsi que les règlements fédéraux, les procédures d'arbitrage...etc) avant de vous porter candidat à une formation d'Arbitre National.

En effet, le rôle de votre tuteur ne devrait consister qu'à vous accompagner pour répondre à vos doutes, vos questionnements, parfaire vos connaissances...etc.

3/ Tutorat

31/ Une journée de sélection ligue aura lieu lors de la 1ère journée du championnat national par équipes (fin septembre ou début octobre 2026, dès 09h00, par défaut à Montpellier* où le site offre toutes les facilités pour la formation) selon les modalités suivantes :

- Présentation dans le détail d'une candidature AN ;
- QCM de 30 questions susceptible de s'avérer éliminatoire, suivi de sa correction ;
- Supervision d'un arbitrage à 2 (simples et doubles) lors d'une rencontre du championnat national par équipes, pouvant également se révéler éliminatoire.

Le candidat devra obligatoirement se présenter en possession de son matériel d'arbitrage http://www.unatt.fr/wp-content/uploads/2025/12/Catalogue-UNATT-2025_26.pdf.

Cette journée sera destinée à évaluer vos connaissances et votre arbitrage préalablement à l'enregistrement de votre candidature au niveau de la ligue.

32/ Les candidats devront **obligatoirement** participer à **une journée de tutorat ligue par mois** selon les modalités suivantes :

- Révision des règlements en présentiel dès 09h00 suivi d'une supervision en arbitrage à 2 (simples et doubles) sur une rencontre du championnat national par équipes à Montpellier*, ou sur un site qui présente la possibilité de tout faire sur place (théorie + pratique).

Les dates de ces journées mensuelles seront calquées sur la réception des équipes nationales de Montpellier* ou autres (à déterminer) et seront portées à la connaissance des candidats en temps utile.

33/ Les candidats qui satisferont à cette sélection ligue, outre les journées mensuelles de tutorat, **devront obligatoirement participer** aux compétitions suivantes :

- **Championnat de France des Régions** (pour information, 17 au 19 février 2026 à Agen 47 pour la saison 2025/2026).

Les modalités seront apportées en temps utile. Il s'agit d'une **présélection AN**. On s'assure que les candidats savent arbitrer à 2. Ils seront confrontés à un QCM éliminatoire de 20 questions. À l'issue, le candidat est informé de la possibilité de poursuivre l'aventure AN ou de l'arrêter à ce stade.

- **Titres nationaux par équipes** (pour information, 19 au 21 juin 2026 à Ceyrat 63 pour la saison 2025/2026)

Les modalités seront apportées en temps utile. Il s'agit d'une **sélection AN**. Les candidats sont notés dans leur arbitrage à 2. Ils seront confrontés à un QCM de 30 questions ainsi qu'à une épreuve orale. Chaque note obtenue peut se révéler éliminatoire. À l'issue, le candidat est informé de son succès ou de son échec à l'examen AN.

Les candidats sélectionnés par le FO AN de la ligue s'engagent à suivre scrupuleusement le tutorat AN mis en place. L'exclusion d'un candidat à l'issue de chaque journée de tutorat restera possible si son assiduité et la qualité de son travail s'avèrent jugées insuffisantes par le formateur.

** Toutefois, la salle du club de Montpellier TT entreprenant d'importants travaux au cours de l'automne 2026, la formation sera déportée sur un ou d'autres sites à déterminer.*



FICHE DE FORMATION ARBITRE NATIONAL

1 - DOMAINE DE COMPÉTENCE

Arbitrer au niveau national,
Maîtriser parfaitement les procédures d'arbitrage

2 - CONDITIONS DE CANDIDATURE

- . Etre licencié (traditionnelle) à la F.F.T.T.
- . Etre arbitre régional depuis, au moins, 2 saisons
- . Avoir une grande expérience régionale reconnue par la CRA
- . Présenter une fiche des 6 prestations, chaque prestation étant de 4 simples et d'1 ou 2 doubles (dont 2 prestations supervisées par un FO_AN)

3 - PRESELECTION

- * lieu : **Championnat de France des Régions**
(débat, contrôle de connaissance (20 questions), supervision pratique)
- * durée : **toute la compétition**

4 - EXAMEN FINAL (pour les personnes retenues à l'issue du perfectionnement sélection)

Forme : * **U.V. 1 :**
questionnaire à choix multiple (Q.C.M.)
30 questions - Chaque question est notée sur 1 point
➔ **Consultation du règlement non autorisée**

Durée : 35 minutes

Forme : * **ORAL :**
tirage au sort de 2 situations de jeu
noté sur 10 points

Durée : 20 minutes

Forme : * **U.V. 2 :**
mise en situation pratique en équipe
2 supervisions notées chacune sur 20 points (**compétition nationale Titres N1-N2-N3**)

Validation : note selon le barème de la fiche de supervision

5 - ADMISSION :

La nomination au grade d'arbitre national est subordonnée à la validation :

- . de l'UV1 (minimum 25 sur 30)
 - . de l'Oral (minimum 5 sur 10)
 - . de l'UV2 (minimum 30 sur 40)
- avec un total minimal exigé de 65 points sur 80